

# Exemples de bonnes pratiques en matière d'achats publics; point de vue des entreprises



Carsten Bopp – Co-président swisscleantech

Conférence en ligne sur les marchés publics durables  
30 mars 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## BKB

Beschaffungskonferenz des Bundes  
Conférence des achats de la Confédération  
Conferenza degli acquisti della Confederazione

## KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane  
der öffentlichen Bauherren  
Conférence de coordination des services de la construction  
et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics  
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione  
e degli immobili dei committenti pubblici



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazioni da las Vischnancas Svizras



## BPUK DTAP DCPA

Schweizerischer Städteverband  
Union des villes suisses  
Unione delle città svizzere







**L'approvisionnement en  
électricité renouvelable et  
fiable**



**CO<sub>2</sub> est fixé à un prix  
juste dans tous les  
secteurs**



**La mobilité sans CO<sub>2</sub>  
devient la norme**



**Les appels d'offres publics  
intègrent les aspects  
environnementaux**

**Des bâtiments sont neutres en  
CO<sub>2</sub> et fonctionnent comme  
des centrales électriques**



**La Suisse est précurseur en  
matière de technologies  
climatiquement neutres et  
de financement durable**







# swisscleantech a accompagné la LMP du processus parlementaire à la mise en œuvre

2019

## Processus parlementaire (LMP)

1. Suivi du processus parlementaire
- Création d'un groupe de travail multipartite
2. Promotion avec succès et intégration des aspects de durabilité dans la nouvelle loi sur les marchés publics

2020

## Ratification de l'AIMP

2. Suivi de la ratification de l'AIMP par les cantons en vue d'une harmonisation maximale
- Prises de position lors de consultation dans les cantons
- Echanges actifs avec les gouvernements et les parlementaires cantonaux

2021

## Mise en œuvre des nouvelles lois (LMP / AIMP)

3. Mise en place d'un groupe de travail avec les sociétés de planification et l'OFEV
- Collecte de "success stories" ayant pour but d'être chargées sur la nouvelle plateforme WöB
- Participation à des événements (par exemple la conférence de la KBOB)

2022



# Exemple de projets

Appel d'offres par une municipalité pour un contrat de service d'élimination des déchets



## Objectifs du projets

**Choix transparent, compréhensible et juridiquement correct** du partenaire optimal pour l'élimination des déchets dans la commune à partir du 1er janvier 2012

### Périmètre du projet

Le contrat d'élimination des déchets comprenait environ 5 500 t/a de déchets municipaux et environ 1 200 t/a de matériaux recyclables / recyclables.



## Objectifs de durabilité

### – Économies de CO2 :

- Véhicules électriques souhaités, exigence minimale norme EURO plus filtre à particules
- Faible nombre de tonnes-kilomètres

– **Qualité du recyclage** : recyclage des matières premières des déchets de verre, de papier/carton et des déchets verts

– **Gestion environnementale générale** : certification ISO 9001 et 14001



**Solution : Contrat de service pour l'élimination des déchets avec un camion électrique et le transport ultérieur des déchets par rail**



# Comment la durabilité a-t-elle été promue dans le projet ?

## 1. Définition des aspects de durabilité



- **Définition claire des objectifs de durabilité** par les autorités



## 2. Processus d'appel d'offres



- Processus d'appel d'offres classique et meilleures pratiques suivies
- **Les variantes de l'entreprise ont été autorisées et encouragées** pour autant que les objectifs du projet soient remplis (ouverture à l'innovation)



## 3. Evaluation des offres



- **Les critères d'adéquation comprenaient des aspects techniques et réglementaires** - par exemple, la certification ISO 9001 et 14001.
- **L'accent est mis sur la durabilité** : les aspects de l'évaluation étaient le prix (50%), les critères techniques et environnementaux (30%) et les références (20%)



## 4. Suivi et contrôle de la durabilité



- **Rapports spécifiques** : une solution avec des rapports numériques a été fournie spécifiquement pour le projet



# Exemples du secteur de la construction

## Carsten Bopp, CEO du Groupe, Pini Swiss Engineers

### 1. CRITERI DI AGGIUDICAZIONE

Le indicazioni concernenti i criteri di aggiudicazione vanno inoltrate con la documentazione relativa all'offerta:

CA1: COMPETENZE E REFERENZE DELL'OFFERENTE RELATIVE AI COMPITI DA ESEGUIRE: ponderazione 20%, suddiviso in:

- 1.1 Competenze specifiche dell'impresa in relazione ai compiti previsti 10%
- 1.2 Pertinenza della referenza al progetto 10%

CA2: COMPETENZE E REFERENZE DELLE PERSONE CHIAVE RELATIVE AI COMPITI DA ESEGUIRE ponderazione 40%; suddivise in:

- 2.1 Capoprogetto SC/BHU 15%
  - 2.1.1 esperienze professionali specifiche relative ai compiti da eseguire: 50%;
  - 2.1.2 esperienze professionali specifiche in opere analoghe: 25%;
  - 2.1.3 formazione e perfezionamento: 25%.

- 2.2 Sostituto Capoprogetto SC/BHU 10%
  - 2.2.1 esperienze professionali specifiche relative ai compiti da eseguire: 50%;
  - 2.2.2 esperienze professionali specifiche in opere analoghe: 25%;
  - 2.2.3 formazione e perfezionamento: 25%.

- 2.3 Specialista BSA SC/BHU 7.5%
  - 2.3.1 esperienze professionali specifiche relative ai compiti da eseguire: 50%;
  - 2.3.2 esperienze professionali specifiche in opere analoghe: 25%;
  - 2.3.3 formazione e perfezionamento: 25%.

- 2.4 Specialista Tracciato SC/BHU 7.5%
  - 2.4.1 esperienze professionali specifiche relative ai compiti da eseguire: 50%;
  - 2.4.2 esperienze professionali specifiche in opere analoghe: 25%;
  - 2.4.3 formazione e perfezionamento: 25%.

CA3: QUALITA' DELL'OFFERTA: ponderazione 20%; suddivisi in:  
3.1 analisi dei compiti e modo di procedere 15%;  
3.2 analisi della sostenibilità dal punto di vista economico, sociale ed ecologico 5%.

CA4: PREZZO ponderazione 20%  
(calcolo in base al numero di ore indicate per il confronto delle offerte).



# Exemples du secteur de la construction

Carsten Bopp, CEO du Groupe, Pini Swiss Engineers

2.2	F22	Qualifications des personnes-clés désignées pour l'exécution du marché	12%
2.3	F23	Organigramme opérationnel avec désignation des personnes-clés et de leur remplaçant, ainsi que les liens hiérarchiques et décisionnels vis-à-vis de l'organisation du Maître de l'ouvrage	8%
<b>Critère n° 3 Qualité technique de l'offre</b>			Coefficient de pondération total : <b>20%</b>
	<b>Fiche</b>	<b>Libellé des éléments d'appréciation</b>	
3.1	F31	Propositions du candidat pour satisfaire les exigences du client : analyse des risques liés au mandat et au projet, mesures à prendre pour empêcher leur occurrence, réserves techniques et explication de l'offre	20%
<b>Critère n° 4 Contribution du candidat aux critères DD</b>			Coefficient de pondération total : <b>9%</b>
	<b>Fiche</b>	<b>Libellé des éléments d'appréciation</b>	
4.1	F41	Organisation qualité du candidat	3%
4.2	F42	Contribution du candidat au développement durable (aspects environnementaux et sociaux)	6%
<b>Critère n° 5 Références du candidat</b>			Coefficient de pondération total : <b>8%</b>
	<b>Fiche</b>	<b>Libellé des éléments d'appréciation</b>	
5.1	F51	Références du candidat en lien avec le projet et la fonction demandée	8%

Tableau 6 – Critères d'évaluation des offres

Le critère d'attribution relatif à la durabilité est très général et peut donc être interprété de manière trop arbitraire dans la procédure d'attribution. Pas de critères de mesure concrets.




# Exemples du secteur de la construction

Carsten Bopp, CEO du Groupe, Pini Swiss Engineers

## Éléments de jugement

Le barème des notes valable pour l'évaluation du sous-critère du développement durable (aspects environnementaux et sociaux) est le suivant :



Note	Éléments de jugement
5	Certificat EcoEntreprise® « Excellence » : 2013
4.5	Certificat EcoEntreprise® « Développement durable - Responsabilité sociétale » : 2013
4	Certificat EcoEntreprise® « Développement durable » : 2013 Ou le cumul des Certificats ISO 14'001 : 2015 <u>et</u> OHSAS 18'001/ISO 45'001
3.5	Certificat ISO 14'001 : 2015 Ou Certificat SA 8'000 : 2014 Ou le cumul des Certificats ISO 50'001 <u>et</u> OHSAS 18'001/ISO 45'001
3	Certificat ISO 14'001 : 2004 Ou Certificat ISO 50'001 : 2011 Ou Certificat EMAS Ou Certificat OHSAS 18'001 Ou Certificat ISO 45'001 Ou Démarche EcoEntreprise® auto-déclarée (selon conditions fixées par EcoEntreprise®)
3	Pour les candidats sans certification reconnue ci-dessus, la notation est faite en fonction de l'importance de la contribution de celui-ci au développement durable (aspects environnementaux et sociaux) évaluée par le biais du questionnaire <b>F42</b> « Contribution du candidat au développement durable (aspects environnementaux et sociaux) »
2	
1	
0	Aucune contribution du candidat au développement durable (aspects environnementaux et sociaux)

Tableau 8 – Notation de la contribution du candidat au développement durable

Le critère d'attribution est très détaillé et bien structuré, mais le nombre maximal de points est attribué à un certificat d'une association régionale. Cela est contestable au regard du droit de la concurrence et fausse le marché.





# Exemples du secteur de la construction

Carsten Bopp, CEO du Groupe, Pini Swiss Engineers

## CRITERI DI AGGIUDICAZIONE

Tutte le offerte formalmente valide inoltrate verranno valutate secondo i seguenti criteri di aggiudicazione:

Criteri		Ponderazione %
Economicità (50%)		
CA 1	Prezzo	40 %
CA 2	Attendibilità del prezzo orario medio	10 %
Qualità (50%)		
CA 3	Attendibilità delle ore previste	50 %
TOTALE		100 %





# Des recommandations importantes pour les adjudicateurs peuvent en être tirées



## Définir des buts clairs

En général, les objectifs et les effets escomptés font l'objet d'une discussion approfondie. Cependant, ils ne sont généralement plus inclus dans l'offre finale. **Nous recommandons d'indiquer clairement dans l'appel d'offres les objectifs poursuivis par le client.**



## Donner du poids à la durabilité

Lorsque la durabilité a un poids important dans l'évaluation de l'offre, **les solutions proposées cherchent à être compétitives dans un cadre durable, et non l'inverse. Les critères doivent être mesurables.**



## Promouvoir les solutions innovantes

Il semble essentiel de **laisser suffisamment de place dans le processus de sélection aux suggestions d'amélioration et aux solutions alternatives apportées par les futurs prestataires.**



## La qualité et la durabilité ne sont pas toujours plus chères !

Le prix a été un élément important dans l'évaluation des offres. **Mais la solution proposée était à la fois innovante et compétitive.** Si les objectifs sont bien définis, des solutions durables et de haute qualité peuvent également être abordables.



**Merci de votre attention!**

Carsten Bopp  
Co-président swisscleantech